

## Formation continue...

### Qui est concerné ?

Vous souhaitez suivre une formation...

Vous avez interrompu vos études depuis plus de 2 ans,

Vous relevez du statut de la formation professionnelle continue.

Des dispositifs adaptés selon votre profil

### Salarié

Le choix du dispositif dépendra de la formation envisagée.

- **Congé individuel de formation**

(CIF CDD ou CIF CDI), à votre initiative

NB : Pensez à entamer vos démarches 6 mois avant votre entrée en formation !

- **Plan de formation de l'entreprise,**

à l'initiative de votre employeur

- **Formation hors temps de travail,**

à votre initiative

NB : Vous devez justifier d'un an d'ancienneté dans votre entreprise et être en poste à votre entrée en formation.

- **Compte Personnel de Formation (CPF),**

à votre initiative en accord avec votre employeur

- NB : Vous cumulez 24 h/an pendant 5 ans puis

12h/an dans la limite de 150 heures

- **Période de professionnalisation,**

à l'initiative de votre employeur

### Demandeur d'emploi

Prenez contact avec votre conseiller Pôle Emploi pour valider votre projet et pour connaître les prises en charges financières possibles.

- **Maintien de l'ARE** lors de votre retour en formation, pour une durée définie par le Pôle Emploi.



Prenez contact avec nous :

[formation.continue@iut-valence.fr](mailto:formation.continue@iut-valence.fr)

04 75 41 88 16

Nous vous recevons individuellement pour vous accompagner dans votre projet

### Institut Universitaire de Technologie de Valence

51 rue Barthélemy de Laffemas

26000 VALENCE

[www.iut-valence.fr/nos-formations/formation-continue/](http://www.iut-valence.fr/nos-formations/formation-continue/)

### Le Saviez-vous ?

Des **réunions d'information** sont organisées dans nos locaux tous les 2 mois.

Retrouvez les dates sur notre page d'accueil



Offrez le supérieur à votre avenir professionnel

Formation professionnelle  
**F**  
Continue

### 1. Salarié ou demandeur d'emploi, vous désirez :

- Acquérir des compétences nouvelles,
- Obtenir un diplôme, accéder à un niveau de qualification supérieure,
- Changer de métier, retrouver un emploi.

### 2. Employeur, vous souhaitez :

- Enrichir les compétences de votre personnel,
- Avoir des salariés en phase avec les évolutions technologiques,
- Accompagner vos salariés dans un projet d'entreprise.



# FORMATION CONTINUE

## LICENCE ECONOMIE GESTION (Bac+3)

- Parcours Management

à  
temps  
plein

## DUT en 1 an - Années spéciales (Bac+2)

Commerce/comptabilité/Gestion/Management

- Techniques de Commercialisation
- Gestion des Entreprises et des Administrations

## Diplômes Universitaires en formation continue sur 1 an

Plaquettes descriptives de chaque formation sur [www.iut-valence.fr](http://www.iut-valence.fr)

## Licences Professionnelles (Bac+3)

à horaires aménagés ou à temps partagé ou à temps plein

Commerce/comptabilité/Gestion/Management

- Management et gestion des organisations
- Parcours management de la PME-PMI
- Parcours création et reprise de la PME-PMI

- Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable

- Management des activités commerciales
- Parcours actions de commercialisation de produits touristiques

- Commercialisation de produits et services
- Parcours commercialisation, gestion et marketing du secteur viticole

- Productions végétales
- Parcours management de la production de semences et commercialisation

Assurance/Banque/Finance

- Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle
- Parcours Management financier et marketing des services

Informatique/Réseaux/Télécommunications

- Métiers de l'Informatique : Conception, Développement et test de logiciels
- Parcours Codage d'Applications et de Systèmes Informatiques Répartis (CASIR)
- Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications
- Parcours Administration et Sécurité des Réseaux (ASUR)

Logistique

- Logistique et Pilotage des Flux
- Parcours Management des Approvisionnements et de la chaîne Logistique

### Condition d'entrée en formation :

- Années spéciales : niveau BAC+2, avec BAC+1 validé
- Licences professionnelles : BAC+2

\* Ou possibilité d'entrer par le biais de la validation des acquis personnels et professionnels (Procédure VAPP85)

### Coût facturé

Le coût de chaque formation étant défini annuellement, prenez contact avec nous pour demander un devis.

Le pôle technologique de l'IUT de Valence propose des formations bac+2 à bac+3 en formation continue selon **trois rythmes** :

### Formations à temps plein

à  
temps  
plein

- Les cours se déroulent tous les jours à partir de septembre.
- Sont ouvertes à toutes les personnes souhaitant reprendre leurs études (salariés, demandeurs d'emploi, ...).
- Attention : les salariés doivent effectuer leur stage dans une autre entreprise que celle qui les emploie actuellement.

### Formations à temps partagé

à  
temps  
partagé

- Les cours sont en alternance, ex : 1 semaine de cours/1 semaine en poste dans votre entreprise.
- Sont ouvertes aux salariés désirant reprendre leurs études. L'entrée en formation nécessite l'autorisation préalable de votre employeur pour vous « libérer » sur les plages dédiées à la formation.

### Formation à horaires aménagés

à  
horaires  
aménagés

#### la LP management et gestion des organisations

- Cours les vendredis et les samedis, tous les 15 jours en moyenne.
- Formation dédiée à un public de personnes en reprise d'études (salariés, demandeurs d'emploi...) et conciliable avec le maintien de votre emploi à plein temps.

